

LE MANIEMENT DES EXTINCTEURS PREVENTION A LA SECURITE INCENDIE

La prise en compte du risque incendie et de sa prévention est fondamentale :

« **Toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en oeuvre les moyens dits de première intervention (extincteurs, robinets d'incendie armés) sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné. Il est ainsi essentiel que l'ensemble du personnel soit formé à la manipulation des extincteurs et des RIA lorsqu'ils sont présents.** »

Il est essentiel que l'ensemble des personnes soit formé à l'organisation de la lutte contre l'incendie et dispose des consignes propres à l'établissement dans lequel elles se trouvent.

Les textes réglementaires imposent aux employeurs des mesures de protection en vue de réduire ou contenir les effets de l'incendie (code du travail art 4216-1 et suivants et art 4227-1 et suivants).

Les employeurs ont l'obligation de mettre en place des solutions leur permettant de respecter l'ensemble des textes auxquels ils sont soumis.

Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'ensemble du personnel :

- de s'entraîner et de manipuler les moyens de premiers secours (Extincteurs et éventuellement RIA) en toute sécurité,
- d'être capable d'analyser le type de feu et d'éteindre ce feu avec un extincteur approprié à la situation (ou un robinet d'incendie armé si l'établissement en possède un).

Public :

Tout salarié ou dirigeant de la structure pouvant être amené à lutter contre un incendie et susceptible d'utiliser un moyen d'extinction lors d'un début d'incendie.

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore un compte-rendu de formation.

Tarif : voir devis ci-joint

Prérequis : Aucun

Durée : 3 heures pour 10/12 participants

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Formateur : pompier professionnel

Recyclage : les séances d'entraînements pratiques sont préconisées tous les ans.

Moyens pédagogiques :

- Théorie (vidéo projecteur, ou film, documentation, échanges...)
- Démonstrations par le formateur
- Phases d'apprentissage et de mise en situation avec exercices pratiques d'entraînements sur feu réel
- Remise d'un support de cours.

Caractéristiques : En complément d'une salle de cours pour la partie théorique, un espace extérieur (parking, cours, jardin, terrasse, etc.) ainsi que d'un point d'eau à proximité de cet espace sont demandés pour la bonne réalisation de la phase pratique.

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Support : Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.